

www.cc-clermontais.fr

Au plus Drès

des Clermontais

N°2

SEPTEMBRE
2015

SPÉCIAL RENTRÉE

LA JEUNESSE AU
CŒUR DU PROJET
COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES  DU CLERMONTAIS

 AGENDA 21 LOCAL
FRANCE

Aspiran • Brignac • Cabrières • Canet • Ceyras • Clermont-l'Hérault • Fontès • Lacoste • Liausson • Lieuran-Cabrières • Mérifons
Mourèze • Nébian • Octon • Paulhan • Péret • Saint-Félix-de-Lodez • Salasc • Usclas d'Hérault • Valmascle • Villeneuve



Édito

Retrouvez la lettre d'information de la Communauté de communes du Clermontais sur www.cc-clermontais.fr

Pour répondre aux besoins des enfants et des familles, et favoriser le bien vivre ensemble, la Communauté de communes du Clermontais fait régulièrement évoluer son service jeunesse.

Actuellement, il se compose de 4 secteurs d'activités :

- Les **activités de loisirs** avec les 8 pôles de l'Accueil de loisirs intercommunal sans hébergement (ALSH)
- Les **activités périscolaires** et les **Nouvelles activités périscolaires (NAP)** avec les 6 pôles de l'Accueil de loisirs périscolaire (ALP)
- Le **Réseau Jeunes** pour les 12-25 ans
- Les **actions de prévention** avec le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

Il s'agit d'un domaine d'intervention important pour la Communauté de communes avec une quarantaine d'agents mobilisés et un budget de deux millions d'euros en 2014. Aussi, pour que le service jeunesse n'ait plus de secrets pour vous, nous avons réalisé un nouveau numéro d'Au plus près des Clermontais. Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et à tous.

Jean-Claude Lacroix
Président de la Communauté
de communes du Clermontais
Maire de Ceyras

L'Accueil de loisirs sans hébergement

8 pôles pour un maillage complet du territoire


Situés à Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Nébian, Octon et Paulhan les 8 pôles accueillent tous les enfants âgés de 3 à 17 ans, sans distinction de commune de résidence, les mercredis après-midis et pendant toutes les vacances scolaires.

Les enfants y vivent des temps de découverte de soi et des autres, dans un contexte ludique. Et dans le cas des séjours, le "départ" favorise la prise de responsabilités et l'acquisition de l'autonomie.

Les activités proposées sont adaptées aux âges, variées et suffisamment renouvelées pour intéresser les enfants accueillis régulièrement. Les animations et sorties communes à plusieurs pôles sont de plus en plus développées afin de limiter les coûts de fonctionnement et favoriser la rencontre entre les jeunes Clermontais.

En bref

- **Transfert de la compétence en 2007**
- **En 2014 : 5 096 enfants accueillis les mercredis, 13 577 enfants accueillis pendant les vacances, 7 séjours et 272 sorties, 58 prestataires de service, 21 160 repas servis**
- **Nouveauté rentrée 2015 : Déménagement de Canet avec regroupement, sur un même lieu, des maternelles et des primaires**
- **Modification rentrée 2016 : réouverture de places sur le pôle primaire de Clermont l'Hérault**



Jean-Claude Lacroix, Président, Claude Valéro, Vice-président délégué à la jeunesse, Richard Fernandez, responsable du Service jeunesse, entourés des responsables et des responsables adjoints des 8 pôles de loisirs du Clermontais

L'Accueil de loisirs périscolaire

6 pôles pour concilier le rythme de l'enfant avec les contraintes horaires des familles

Les 6 pôles situés à Aspiran, Brignac, Ceyras, Fontès, Nébian et Paulhan sont des lieux de loisirs, de repos et de socialisation de l'enfant, dans l'attente de l'ouverture de la journée scolaire ou du retour en famille.

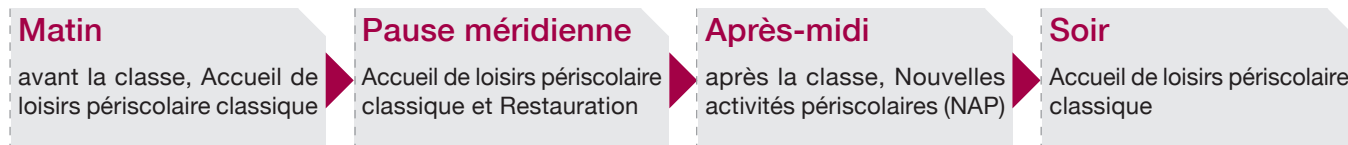
L'équipe pédagogique, constituée de personnes qualifiées, prend en charge les enfants en dehors des temps scolaires et leur propose différentes activités : projets d'animations, activités extérieures et manuelles ou jeux libres. L'objectif est de faire grandir les enfants en les accompagnant vers l'autonomie. Des animateurs itinérants sont également présents sur les différents pôles pour renforcer les équipes ou remplacer les animateurs absents, et proposer de nouvelles activités.



© tan4kk - Fotolia.com

Le respect de soi, des autres, de l'environnement, des règles de sécurité et d'hygiène sont les valeurs que la Communauté de communes fait partager et vivre au sein de ses pôles afin qu'elles deviennent une habitude pour les enfants.

La journée d'un élève se décompose en plusieurs temps d'accueil périscolaire payants :



Le mercredi matin, seul l'Accueil périscolaire classique avant la classe est proposé.

Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, à la fin de la classe, les parents peuvent venir chercher leurs enfants ou les laisser participer, sur inscription, aux Nouvelles activités périscolaires puis les récupérer dès la fin de ce temps. Ensuite, les enfants peuvent continuer en ALP classique.

Zoom sur les Nouvelles activités périscolaires (NAP)

Dès septembre 2013, la Communauté de communes du Clermontois a pris en charge la réforme des rythmes scolaires au sein de son Accueil de loisirs périscolaire. En septembre 2015, les NAP jusqu'alors gratuites deviennent payantes au tarif de 0,50 € par séance.

Pendant ce temps périscolaire, non obligatoire, les enfants pratiquent les activités prévues dans le Projet éducatif de territoire (PEDT) élaboré en partenariat avec les communes concernées, les enseignants, les parents d'élèves, les associations locales, les Délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), la DDCS puis validé par l'Education Nationale : atelier artistique, percussions, chant, jeux de société, orientation, shiastu, sport...

En bref

- Transfert de la compétence en 2008
- En 2014 : 18 059 enfants accueillis le matin, 12 935 enfants accueillis le soir, 42 292 repas servis, 57 222 enfants et 20 intervenants extérieurs comptabilisés pour les NAP
- Nouveautés rentrée 2015 : Aspiran et Brignac intègrent l'ALP, changement de prestataire pour la restauration, extension des locaux dédiés à la restauration de Ceyras, lancement d'une étude pour intégrer Clermont l'Hérault dans l'ALP

En un clic

Inscription en ligne et prélèvement automatique

Depuis mars 2015, afin de simplifier les inscriptions, la Communauté de communes a mis en place un « Portail famille, site de réservation en ligne » pour les services de l'Accueil de loisirs sans hébergement. Jusqu'en décembre 2015, ce portail ne fonctionne que pour le pôle de Nébian, site pilote pour l'informatisation des tickets repas. Ce système sera progressivement généralisé à l'ensemble des pôles.

Le Réseau Jeunes

Un concept spécifique aux ados

Le Réseau Jeunes, créé en 2012, propose aux 12 - 25 ans des activités les week-ends, les soirées et pendant les vacances scolaires : stages artistiques (danse, dessin, théâtre, graff...), Teen's Party (soirée discothèque), sorties (Laser Game, patinoire, bowling, plage...), défis sportifs itinérants sur le Clermontais (City Stade Tour, Tournée Hérault Sport, Intervillages...).

Pour faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives, le Réseau jeunes a mis en place **3 Pass'** :

- Durant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver et Printemps), le **Pass' Ciné** offre des places, au tarif préférentiel de 3€, au cinéma Alain Resnais de Clermont l'Hérault.
- Tous les jeudis après-midis des vacances estivales, avec l'**Aqua'Pass** les jeunes ont accès au Centre aquatique du Clermontais et à la piscine intercommunale de Paulhan pour 1€.
- Le **Pass'Sport** est une aide financière plafonnée à 25€ pour toute nouvelle licence sportive annuelle souscrite dans un club sportif partenaire de l'opération.

Le Réseau Jeunes a également créé, en partenariat avec les associations locales, le **Festi Tribu**, un festival qui invite chaque année les jeunes à monter sur scène et à montrer leur talent, à découvrir et à tester de nouvelles disciplines.

Le Réseau Jeunes est reconnu officiellement structure accompagnatrice des **Cap Jeunes** par le Conseil départemental de l'Hérault. Ces programmes départementaux accompagnent et financent les projets individuels et collectifs des jeunes Héraultais, dans les domaines du sport, de la culture, de la solidarité, de l'environnement...

En bref

- 1 coordinatrice, 1 animateur sportif
- 2012 : 543 jeunes
- 1^{er} semestre 2015 : 1700 jeunes
- 2014 : 345 Pass' Ciné, 165 Aqua'Pass, 31 Pass'Sport

CISPD Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

L'instance qui coordonne la politique de prévention et de sécurité du Clermontais

Créé le 1^{er} janvier 2009, le C.I.S.P.D est composé d'élus, de représentants de l'Etat, de la gendarmerie, des polices municipales et rurales, d'associations, de responsables d'établissements scolaires, de services sociaux. Il assure un continuum pédagogique en totale complémentarité avec les autres secteurs d'activité du service jeunesse. Il s'adresse principalement aux plus jeunes pour prévenir tout acte de délinquance,



mais il accompagne aussi les familles confrontées à des problèmes de violence ou d'addiction.

Son action concerne 4 thématiques : la jeunesse et la citoyenneté, les jeunes exposés à la délinquance, les violences faites aux femmes, la tranquillité publique et la réponse aux incivilités.

En bref

- 1 coordinatrice et 2 animateurs médiation scolaire
- 4 commissions de travail
- Médiations scolaires : 10 écoles et 2 collèges
- Prévention routière : 456 élèves sensibilisés, 184 élèves ont participé à des ateliers vélo

Au Plus près, lettre d'information de la Communauté de communes du Clermontais : Espace Marcel Vidal, 20 avenue Raymond Lacombe, 34800 CLERMONT L'HERAULT - Tél : 04 67 88 95 50
Directeur de la publication : Jean-Claude LACROIX - Crédits photos : Fotolia, CCC - Conception graphique : service communication - Impression : JF impression Tirage : 11 000 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN : à venir.

